



Parcours de pêche à la mouche du Moulin de Chaise Dieu du Theil

Ouvert toute l'année du 02 janvier au 31 décembre

Fermeture Hebdomadaire Le Mardi

Uniquement sur Réservation

Le parcours est ouvert de 8h30 à 20h du 31 mars au 24 octobre

et de 8h30 à 18h du 25 octobre au 30 mars

Tarif

	Total	Unité €	Panier forfaitaire	Validité
Individuel	78	78	3 kg	1 jour
Abonnement 6 jours	444	74	3 kg	12 mois
Abonnement 10 jours	710	71	3 kg	12 mois
Les abonnements sont personnels				
4 heures	54	54	3kg	1 jour
Lancer (voir calendrier)	100	100	5 kg	1 jour

Tarif Groupe

	La journée	Panier forfaitaire*
<u>Parcours en Exclusivité</u>	1 500	60 kg
<u>Journée truites Trophée</u> <u>(XXXL) truites de 5 à 16 livres</u>	1 950	90 kg

Le **tarif groupe** (Parcours en exclusivité) autorise la pêche à la mouche ou au lancer, cuillère ou leurre artificiel ardillon écrasé.

Ces prix sont fixés pour 20 pêcheurs maximum.

Au-delà, nous facturons 1/20^{ème} du prix en plus et donnons 1/20^{ème} de poissons en plus.

- * Le **panier forfaitaire** est un poids de truites vivantes que vous achetez au préalable 15€ le kilo et que nous déversons avant que vous commenciez votre journée de pêche. Les poissons conservés en plus du panier forfaitaire seront facturés 15€ le kilo, **Truite, Brochet, Sandre, Perche** 15€ le kilo.

Location : Canne/moulinet/soie + bas de ligne + 1 mouche + épuisette = 20 €

Caution = 120€

Possibilité

Repas 32€

Uniquement sur réservation.

Léa et Jean PUCCI

Le Moulin – 27580 Chaise Dieu du Theil

Tél. 06.07.60.72.67 – pucci.jean@wanadoo.fr – www.peche-a-la-mouche.fr